

L'Edito

Par **Jelloul CHELBI**
Responsable National du PARJ



Chers partenaires,

Chers collègues,

C'est avec un immense plaisir que nous éditons aujourd'hui la nouvelle newsletter du Programme d'Appui à la Réforme de la Justice en Tunisie PARJ.

Il s'agit d'une revue, qu'on souhaite trimestrielle, qui permettra de rendre plus de visibilité sur le programme en relatant les activités réalisées dans ce cadre ainsi que les prochains rendez-vous, et toutes les informations, brèves pouvant vous intéresser.

En ce deuxième trimestre de l'année 2017, l'équipe du PARJ a poursuivi la réalisation des plusieurs activités prévues dans le cadre des différents projets du PARJ.

La présentation de la maquette du nouveau siège du Tribunal de Première Instance de Tunis a été un des moments forts du programme durant ces derniers mois, d'autant plus qu'il s'agit d'un projet tant attendu pour tous les magistrats et acteurs de la justice en Tunisie.

Les préparatifs de la troisième phase du PARJ se sont poursuivis avec un rythme accéléré afin d'identifier les besoins des acteurs du secteur de la justice en Tunisie, et formuler un plan pour un nouveau programme PARJ 3 qui va assurer la continuité des acquis réalisés durant les deux phases précédentes.

Je tiens à cette occasion à remercier tous mes collègues et toute l'équipe du PARJ et celle du P3A ainsi que nos partenaires du Ministère de la justice et de la Délégation de l'Union Européenne et tous nos autres partenaires, pour leurs efforts et leur engagement pour la réussite des différentes activités du programme.

Nous espérons que cette initiative soit à la hauteur de vos attentes, et nous restons à votre disposition pour toute proposition.

Bonne lecture...

DERNIÈRE NEWS



29 septembre 2017 - Inauguration d'un bureau d'aide légale au centre de Sidi El Heni et à la prison Messaadine à Sousse.

Le bureau permettra d'assister et d'aider les détenus dans ces deux établissements, de les sensibiliser quant à leurs droits et leurs devoirs, et répondre à leurs demandes et questions par des avocats bénévoles.

L'ouverture de ce bureau s'inscrit dans le cadre d'un projet du PARJ mis en œuvre en partenariat avec PRI avec la contribution de deux associations tunisiennes à savoir « Familia » et « Santé Psychologique », et avec l'appui de la section régional de l'ONAT à Sousse. Le projet est financé par l'Union Européenne.

Cette activité fait aussi partie de l'axe 3 du PARJ relatif à l'appui aux initiatives de la société civile contribuant à la réforme de la justice et du système pénitentiaire en Tunisie.

Présentation de la maquette du nouveau siège de la TPI de Tunis

La maquette du nouveau siège du Tribunal de première instance de Tunis a été présentée devant le chef du gouvernement M Youssef Chahed, lors d'une séance de travail organisée vendredi 28 juillet 2017 à la Kasbah en présence du ministre de la justice M Ghazi Jeribi, et du Responsable national du Programme d'appui à la réforme de la justice PARJ, M Jelloul Chelbi, et du chef de projet UNPOS pour la réhabilitation et équipements de prisons et tribunaux, M Cheikh Diop.

Le projet du nouveau siège du TPI de Tunis, dont le coût total est estimé à 43 millions de dinars, permettra d'améliorer les conditions de travail des magistrats conformément aux standards internationaux en la matière.

Le nouveau siège sera construit sur une superficie de 26000 m², et composé de 11 étages avec 16 salles d'audience, 25 cellules de garde à vue, 400 bureaux dont 280 pour les magistrats.



Les travaux de construction s'étaleront sur trois ans et seront menés par le ministère de la justice, avec l'appui du Bureau des Nations unies pour les services des projets UNOPS.

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne.

Atelier de restitution sur la formulation du PARJ 3

Sous le haut patronage du Ministère de la justice et de la délégation de l'Union européenne en Tunisie, l'atelier de restitution sur la formulation de la troisième phase du programme d'appui à la réforme de la Justice en Tunisie (PARJ 3), a été organisé ce jeudi à Tunis, en présence d'une centaine de représentants des principaux acteurs de la justice en Tunisie.

L'atelier de restitution vient conclure le cycle des consultations bilatérales et nationales réalisées par une équipe de quatre experts internationaux et ce depuis février 2017. Lors de l'évènement les experts ont présenté les défis identifiés ainsi que la formulation des axes de coopération proposés pour contribuer à la réforme de la justice en Tunisie.

Intervenant au nom du ministre de la justice à l'ouverture de cet atelier M Imed Derouich, Avocat Général de l'Etat, Directeur des services judiciaires, s'est félicité des acquis réalisés dans le cadre des deux premières phases de ce programme d'appui à la réforme de la justice PARJ 1 et PARJ 2, remerciant l'Union Européenne et tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux phases.

Il a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance de cette troisième phase du PARJ qui vient dans un contexte de justice en perpétuelle évolution avec l'achèvement en cours de la mise en place de l'appareil institutionnel du « pouvoir juridictionnel » avec notamment l'opérationnalisation du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) et de la Cour Constitutionnelle.

De son côté Mme Sophie Vanhaeverbeke, Chef de coopération à la Délégation de l'UE, a félicité tous les acteurs ayant contribué à la formulation du PARJ 3.

Elle a souligné que l'investissement de l'UE dans la réforme de la justice était conséquent et allait en s'élargissant. Depuis 2012, avec le PARJ 1 de 25 € millions, puis le PARJ 2 de 15 € millions et enfin le PARJ 3 de 60 € millions, c'est un total de 100 € millions consacrés à la justice en Tunisie jusqu'à 2022. L'Etat tunisien tablerait aussi sur une augmentation de la part allouée à la justice dans le budget national pour atteindre 1.9% de celui-ci en 2020.

Elle a également précisé que cette 3ème phase de l'appui de l'UE visait à



consolider les acquis et à les compléter en fournissant un soutien technique ciblé dans des secteurs prioritaires dont certains n'ont pas été appuyés par les phases précédentes du PARJ.

Le nouveau programme se veut en effet plus large que les deux précédentes phases car il couvre à présent les 3 ordres juridictionnels (judiciaire, administratif et financier) ainsi que la justice civile et commerciale. La principale modalité de mise en œuvre retenue sera l'appui budgétaire sectoriel (contrat de réforme sectorielle) sous la forme d'un appui budgétaire direct non ciblé au trésor public tunisien. Il est proposé que soit alloué 50 € millions au titre de l'appui budgétaire et de 10 € millions au titre de l'appui complémentaire (approche projets).

NOS PROJETS PILOTES

Amélioration du traitement des affaires pénales

Un projet pilote sur le traitement des affaires pénales en temps réel a été conduit au TPI de Manouba de novembre 2015 à avril 2017.

Deux experts ont analysé en profondeur le fonctionnement de la juridiction et ont proposé une série de modifications au procureur de la République.

Une cellule de traitement en temps réel créée au parquet traite plus de 300 affaires par mois, accélérant la décision judiciaire désormais rendue contradictoirement.

Le pourcentage de jugements par défaut est passé de 67% à moins de 30% et 85% des décisions de poursuites



interviennent moins de 24h après la fin de l'enquête.

Compte tenu de l'intérêt des résultats obtenus, ce projet va être généralisé progressivement à l'ensemble des tribunaux de première instance sous la direction de l'inspection générale avec l'appui du PARJ

Amélioration du fonctionnement et de la production des ateliers de formation/rééducation en milieu carcéral

Le projet pilote englobe deux phases, la première phase consacrée à une étude de faisabilité (coût/avantage, ressources humaines, paramètres sécuritaires requis) a abouti à une stratégie, un plan d'action et un chronogramme de mise en œuvre, qui une fois validés par la DGPR, ont été mis en œuvre à Manouba, Borj El Amri et Mornaguia dans la phase deux du projet.

Les effectifs dans les ateliers ont doublé et les procédures organisationnelles et opérationnelles ont été améliorées. Suite aux résultats probants enregistrés par les évaluateurs, la Direction générale des prisons et de la rééducation a demandé que les méthodes utilisées dans le projet pilote soient appliquées à huit autres prisons qui disposent d'ateliers pénitentiaires qui sont Borj Roumi, Nador, Houereb, Gafsa, Kasserine, Mahdia, Sfax et Siliana.

La mise en œuvre débutera durant le 4ème trimestre 2017.

NOS PROJETS PILOTES

Elaboration de modules de formation continue pour les avocats

Prenant en compte les besoins en matière de formation continue pour les avocats tunisiens et dans le cadre d'élaborer une stratégie de formation continue, un séminaire de restitution du projet d'élaboration de modules de formation continue pour les avocats a été organisé par le PARJ en collaboration avec l'Ordre national des avocats tunisiens « ONAT », le 23 mars 2017.



Ce projet a permis d'apporter un appui pédagogique à l'ONAT visant à l'élaboration de modules de formation continue destinés aux membres du Barreau tunisien.

Monitoring des infrastructures

En août 2017, un expert architecte du PARJ a débuté une mission d'appui à l'UNOPS pour le monitoring des travaux de réhabilitation et de construction de bâtiments judiciaires et pénitentiaires.

Les documents relatifs à chaque projet en cours ont été examinés et les sites correspondants ont été visités.

Des recommandations ont été formulées et présentées à l'ensemble des parties prenantes. L'expert poursuivra cette tâche avec une série de missions jusqu'au milieu de l'année 2019.

NOS JUMELAGES

Réunion du COPIL du jumelage Ministère de la Justice



La 6ème réunion périodique du Comité de pilotage du projet de jumelage institutionnel : Renforcement des capacités du ministère de la justice et des juridictions (Projet financé par l'Union Européenne entre la Tunisie, l'Espagne et l'Italie, dans le cadre du Programme d'appui à la réforme de la justice PARJ), a été tenue jeudi 18 mai 2017 au siège du ministère de la justice, en présence des membres et partenaires de ce projet de jumelage...

Réunion du COPIL de jumelage DGPR



Le Comité de pilotage du projet de jumelage avec la Direction générale des prisons et de la rééducation, a tenu sa septième réunion mardi 11 juillet 2017 au siège de la DGPR, en présence des différents partenaires, et de l'équipe du projet.

Cette réunion du comité de pilotage a permis d'examiner l'avancement des différentes activités lancées dans le cadre de ce jumelage, visant à renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelle de l'administration pénitentiaire...

[Lire la suite...](#)

Réunion du COPIL du jumelage ISM



Le Comité de pilotage du projet de jumelage « Appui à la formation des personnels de la justice » a tenu sa septième réunion périodique, lundi 17 juillet 2017 au siège de l'Institut Supérieur de la Magistrature (ISM), en présence des partenaires du projet ainsi que toute son équipe.

Cette nouvelle réunion du comité de pilotage a été consacrée à l'examen de l'avancement des activités prévues au niveau des quatre axes du projet, à savoir, la révision du cadre juridique et organique de l'ISM, la stratégie de développement des outils de gestion, les capacités pédagogiques de l'ISM, ainsi que l'organisation des stages pratiques des apprenants...

[Lire la suite...](#)



La liberté surveillée : avancées et perspectives



Les travaux de l'atelier sur « la liberté surveillée : avancées et perspectives » ont été ouverts mardi 4 juillet à Hammamet en présence des responsables et des acteurs concernés par la justice juvénile en Tunisie, ainsi que les principaux partenaires locaux et internationaux.

Organisé à l'initiative du projet de soutien à l'amélioration du système de justice pour enfants en Tunisie, financé par l'Union Européenne dans le cadre du PARJ, cet atelier a permis de partager les conclusions de la consultation sur la liberté surveillée, organisée récemment...

[Lire la suite...](#)

Réunion du Comité de pilotage des projets UNOPS



Le comité de pilotage des projets réalisés dans le cadre du PARJ, financé par l'Union Européenne, en partenariat avec l'UNOPS a tenu sa quatrième réunion périodique, jeudi 22 juin 2017 au siège de l'UNOPS à Tunis, et ce en présence de l'équipe du projet ainsi que les partenaires locaux et internationaux.

Il s'agit des projets de réhabilitation selon les normes internationales des prisons – Messaadine et Gabes – et des tribunaux – Nabeul, Sfax2 et Gabes – et dotations des structures du ministère de la justice en équipements informatiques. Ces projets ont été lancés dans le cadre du PARJ I, et certains sont encore en cours dans le cadre du PARJ II...

[Lire la suite...](#)

CHIFFRES CLÉS

43 MD

Est le coût estimé des travaux de réalisation du nouveau siège du Tribunal de Première Instance de Tunis

26900 m²

Est la superficie totale du nouveau siège du TPI de Tunis

11

Est le nombre des étages du nouveau siège du TPI de Tunis qui engloberont 16 salles d'audience, 25 cellules de garde à vue, et plus de 400 bureaux.

EN BREF

- **Gestion électronique des données (GED) :**
Après avoir achevé la première phase du projet (GED1) avec la mise en application d'une solution logicielle de gestion électronique des données au niveau de 12 tribunaux, la deuxième phase du projet (GED2&3) a été entamée et concernera la consolidation et l'extension de cette solution au niveau de l'ensemble de la chaîne pénale (24 tribunaux).
- **Vidéo surveillance :**
Un appui a été fourni au ministère de la justice pour l'acquisition et l'installation d'un logiciel unifié de gestion des caméras de surveillance, couvrant une partie des tribunaux en Tunisie.

AVIS

- **Appel à propositions :**

La Délégation de l'Union européenne en Tunisie lance un appel à propositions pour d'assurer l'implication et la participation de la société civile nationale et locale dans la réforme de la justice afin de garantir le procès équitable, l'accès à la justice et la réinsertion des détenus en Tunisie financé par le programme d'appui à la réforme de la Justice (PARJ II).

[Lire la suite...](#)



NOS REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réussite de nos activités dans le cadre des différents projets du PARJ.

Durant ces dernières semaines, certains de nos collègues/partenaires ont quitté l'équipe élargie du PARJ pour différents motifs. A eux tous, nous souhaitons plein de succès dans leurs projets futurs et dans leurs carrières professionnelles. Merci à :

Mme Armelle Lidou, notre partenaire chef de coopération à la DUE qui a assuré un appui précieux au PARJ durant tout son mandat en Tunisie. Elle a quitté la Tunisie au mois de juillet 2017 pour d'autres fonctions au sein de la CUE.

M Mahmoud Kaabech, l'Inspecteur Général du Ministère de la justice, dont le rôle était crucial pour une meilleure coordination avec les tribunaux et aussi pour le projet de traitement en temps réel des affaires pénales. Il est parti à la retraite.

M Brahim Ouselati, Avocat général aux affaires pénales au sein du ministère de la justice et chef du projet de jumelage MJ, qui n'a épargné aucun effort pour la réussite de ce jumelage. Il est parti à la retraite à la fin du mois d'août 2017.

M Mohamed Tahar Hamdi, Directeur général de l'ISM et chef du projet de jumelage ISM, dont l'apport à ce jumelage est très considérable. Il est parti à la retraite à la fin du mois d'août 2017.

Mme Raja Boussema, chargée de mission au Ministère de la justice. Notre point focal au ministère qui a été toujours là pour faire avancer les choses et renforcer la collaboration avec le MJ. Elle a été nommée conseillère à la Cour de Cassation à partir du mois de septembre.

Mesdames et Messieurs, l'équipe du PARJ vous remercie de votre engagement et votre disposition en faveur de la réforme de la justice en Tunisie.

NOTRE ÉQUIPE

UGPARJ

Jelloul CHELBI
Responsable National du PARJ

Nizar NAJJAR
Coordonnateur du PARJ

Ines MAATAR
Administratrice de projets

Zakaria BEN JAAFAR
Responsable administratif et financier

Mohamed ZGHAL
Chargé de communication

Mouna SMADHI
Assistante

ATPARJ

Patrice DE CHARETTE
Chef de mission ATPRJ

Catherine DURIEUX
Coordonnatrice des projets pilotes

Point focal DUE

Marie-Hélène ENDERLIN
Attachée de coopération
Chargée de programmes justice,
pénitentiaire et bonne gouvernance

